

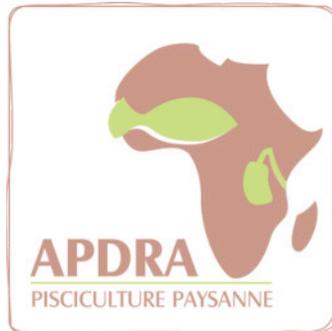


# 2023

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

*L'innovation piscicole pour  
satisfaire les besoins  
alimentaires*





“

Les systèmes de pisciculture promus par l'APDRA, soucieux de mobiliser les principes de l'agroécologie et visant à produire sans intrants importés un poisson peu cher, frais et de qualité, pour satisfaire les besoins alimentaires des campagnes, constituent une « offre » spécifique à laquelle nous restons attachés.

Nos interventions s'inscrivent donc dans des projets concernant l'aquaculture commerciale à petite échelle [1] que nous considérons comme la plus à même de participer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Or nous constatons que nombre de programmes de soutien au secteur sont ambitieux et privilégient malheureusement souvent aquaculture et pisciculture à caractère industriel et intensif. Sur nos terrains d'intervention, des opérations de développement promeuvent des actions explicitement destinées à augmenter le prix du poisson afin d'afficher une meilleure rentabilité de « nouveaux » systèmes ayant largement recours au intrants industriels (aliment notamment). Nous estimons que ces opérations n'améliorent pas les systèmes techniques présents du fait de la cible visée : des familles paysannes. Et elles n'améliorent pas non plus la sécurité alimentaire de populations rurales en situation délicate.

Le contexte extérieur est actuellement moins favorable aux ONG et donc à l'APDRA : changements de régimes ou de priorités dans nos pays d'intervention, bailleurs du Nord dont les fonds alloués à l'aide au pays du Sud se rétractent et/ou sont décalés dans le temps, conséquence de crises financières larvées et de restrictions de budget.

Malgré tout, sachant que la population de l'Afrique (y compris Madagascar) doublera d'ici 2050 par rapport à aujourd'hui, où la population rurale continuera de croître en valeur absolue [1], et que la malnutrition peut toucher jusqu'à 20% de la population, il nous semble que nous continuons à disposer d'arguments pertinents pour installer et/ou développer ce système de pisciculture qui constitue un outil d'intensification agricole capable de mobiliser les ressources locales en intrants, d'intégrer d'autres productions comme le riz, de restaurer la fertilité de certains sols de bas-fonds et de reconstituer des réserves d'eau.

Nous conservons la confiance de nos interlocuteurs bailleurs, des ministères sectoriels ainsi que celle des pisciculteurs et piscicultrices qui s'engagent à nos côtés.

Nous développons nos partenariats avec des ONG et OP (Organisations professionnelles) locales et établissements de formation locaux, nous nous attachons à développer les compétences de nos salariés du sud et à les fidéliser dans la mesure de nos moyens financiers propres pendant les périodes inter-projets, nous impliquons les pisciculteurs bénéficiaires en favorisant les échanges et en utilisant une démarche de recherche coactive de solutions (méthode initiée par le GERDAL), nous engageons des actions améliorant la chaîne de valeur, impliquant les femmes au niveau des exploitations familiales et à celui de la commercialisation.

Nous continuerons à rechercher et favoriser les processus d'innovation, en travaillant notamment étroitement avec le CIRAD et en partenariat avec les universités ou centres de recherches nationaux.

Au plan institutionnel, nous renforcerons nos représentations dans nos principaux pays d'intervention, en capitalisant sur les compétences de femmes et d'hommes originaires de ces pays, afin d'entretenir une capacité de veille et accélérer tous les processus de décision.

Ce sont toutes ces actions s'inscrivant dans la durée, ces projets et les nouvelles opportunités sur lesquelles nous travaillons qui nous permettent de rester positifs et optimistes pour l'avenir.

Je terminerai sur cette note en remerciant toutes les organisations et toutes les personnes qui nous aident dans nos actions, en encourageant vivement les personnes intéressées à nous soutenir et à s'engager à nos côtés, et en vous souhaitant bonne lecture de ce rapport.

[1] Telles que décrites dans un « Joint report » émanant de l'AFD, l'UE et la coopération allemande paru en 2017 sous le titre « Opportunities and challenges for aquaculture in developing countries ».

[2] (cf. UNDESA, World Population Prospects)

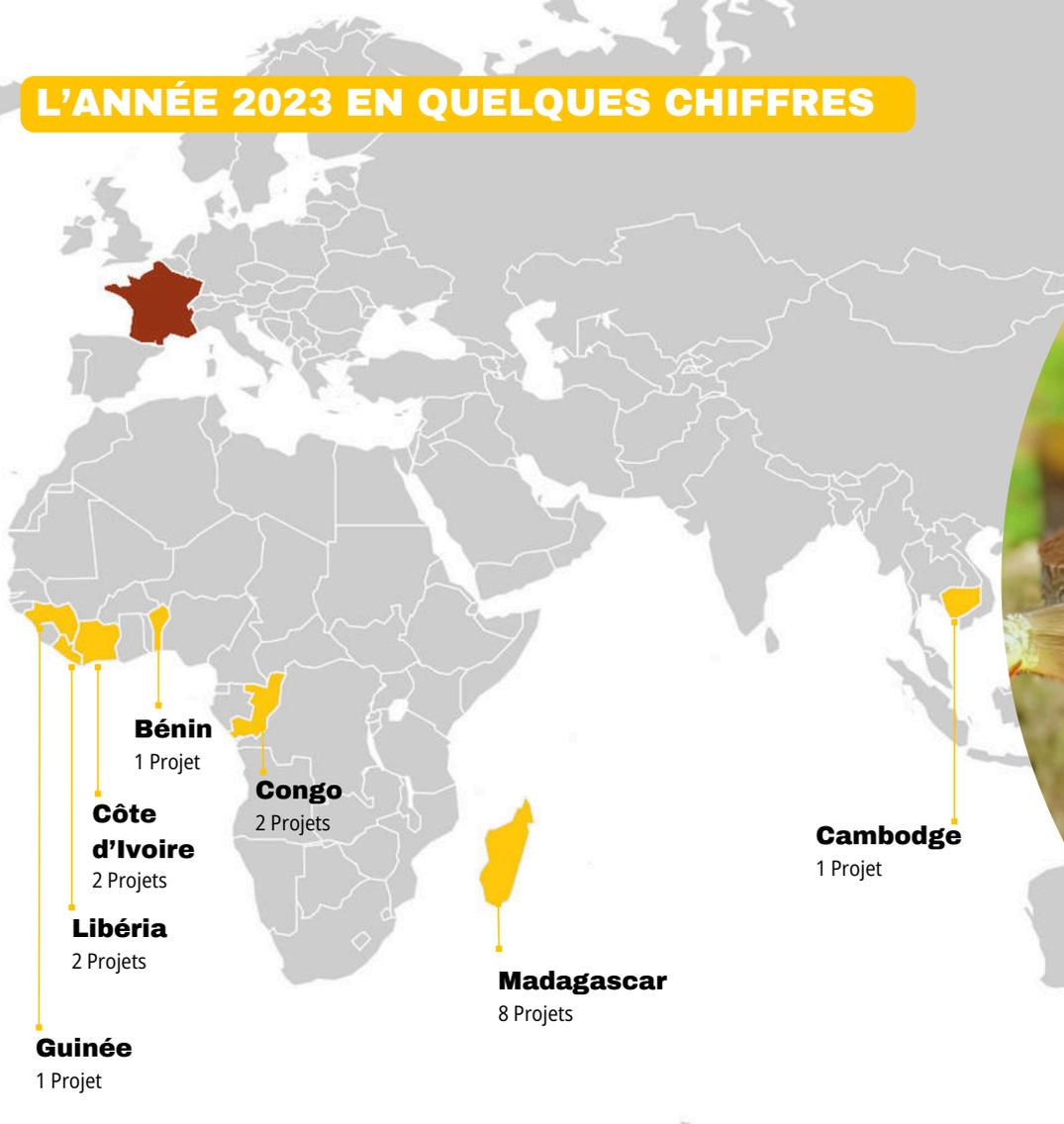
Alain Sandrini, Président

# SOMMAIRE



<b>Le mot du conseil d'administration</b>	.....3
<b>L'année 2023 en quelques chiffres</b>	.....6
<b>Les missions et la démarche de l'APDRA</b>	.....8
<b>Les faits marquants 2023</b>	.....9
<b>Focus sur la Recherche action</b>	.....10
<b>Nos projets</b>	.....13
Bénin	.....14
Cambodge	.....16
Cote d'Ivoire	.....18
Congo	.....20
Guinée	.....22
Liberia	.....24
Madagascar	.....26
<b>Assistance technique</b>	.....28
<b>Gouvernance et réseaux</b>	.....30
<b>Communication et publication</b>	.....31
<b>Organigramme</b>	.....29
<b>Rapport financier</b>	.....33
<b>Partenaires</b>	.....35
<b>Nous soutenir</b>	.....37
<b>Remerciement</b>	.....38

## L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES



## CHIFFRES CLÉS

  
**21 300**  
**PISCICULTRICES**  
**ET PISCICULTEURS**

  
**1 600**  
**TONNES DE POISSON**  
**PRODUITES**

  
**3,3 M**  
**D'EUROS DE**  
**VALEUR PRODUITE**

  
**19**  
**ORGANISATIONS**  
**PROFESSIONNELLES**  
**D'ENVERGURE RÉGIONALE**

  
**292**  
**PROFESSIONNELS DU**  
**DÉVELOPPEMENT**  
**(APDRA et partenaires)**

  
**5.1 M**  
**D'EUROS DE BUDGET**  
**D'ACTIVITÉ 2023**

  
**90**  
**PARTENAIRES**

# LES MISSIONS ET LA DEMARCHE DE L'APDRA

Née en 1996, l'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.



## LES MISSIONS

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable. L'association s'engage à :

-  Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.
-  Renforcer la sécurité alimentaire.
-  Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.
-  Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

## NOTRE DÉMARCHE

- **Une pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales** : Le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle est aussi intégrée dans des dynamiques sociales.
- **Une pisciculture rentable et durable** : Mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens, cette pisciculture se veut appropriable par les pisciculteurs et leurs familles qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.
- **Une pisciculture qui renforce la capacité d'adaptation aux changements climatiques** : Que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



# FAITS MARQUANT 2023

## ECHANGE

### Echanges entre les équipes de Madagascar et du Cambodge

Dans le cadre du programme DéFIP 2, les équipes de l'APDRA à Madagascar ont accueilli une délégation cambodgienne, incluant le chef de projet de l'APDRA, la responsable de la recherche-action et la directrice de TCO, notre partenaire local. Cette visite a permis de partager les expériences des équipes malgaches dans l'accompagnement des paysans et le développement de la pisciculture. De nombreuses visites ont été organisées sur le terrain.



## ZAMBIE

### Zambie : Participation de l'APDRA à l'AFRAQ 2023 et à l'atelier GIZ

En novembre 2023, José Andriarimalala, responsable recherche APDRA à Madagascar, a participé à l'AFRAQ 2023 en Zambie. Dans les sessions de conférence de l'AFRAQ, il a fait une présentation de la contribution de la rizipisciculture à la sécurité alimentaire puis, pendant la table ronde sur le organisée par la GIZ, il a présenté les solutions adoptées par les rizipisciculteurs face au problème du changement climatique à Madagascar.

## GUINEE

### Guinée : Concours photo

Dans le but de valoriser la pisciculture en Haute Guinée et en Guinée Forestière, le projet PISCOFAM et ses partenaires de mise en oeuvre ont initié un concours photo en 2022. Les prix ont été remis en mars 2023.



## BÉNIN

### Bénin : reportage sur le Projet PADéFIP

Afrique Numérique Production a illustré les résultats du développement de l'aquaculture au Bénin à travers un reportage sur le projet PadéFIP. Ce travail met en avant les succès du projet dans le soutien à la pisciculture dans les départements du Zou et des Collines.

## FRANCE

### Les Universités d'Été de l'APDRA 2023 : Rencontres et échanges

Cette année, les Universités d'Été ont eu lieu du 23 au 27 août au Moulin du Ligoret, à Tauxigny (Indre-et-Loire). Dans une ambiance chaleureuse, membres, salariés et partenaires ont participé à des échanges enrichissants. La rencontre s'est conclue par l'assemblée générale de l'association.



## FOCUS SUR LA RECHERCHE-ACTION

### La « recherche coactive de solutions », une voie pour faciliter le passage à l'échelle

La « recherche coactive de solution », démarche ciblée sur la résolution de problèmes, permet de travailler en profondeur avec les producteurs pour lever les freins à l'adoption de la rizipisciculture et améliorer sa diffusion spontanée, en permettant à un plus grand nombre de la pratiquer. A Madagascar, tous les animateurs-conseillers piscicoles y ont aujourd'hui recours. Son adoption par les équipes a impliqué un changement de posture pour passer du rôle de technicien, formateur ou prescripteur auprès des pisciculteurs, à un positionnement d'animateur. Cela nécessite la mobilisation de nouvelles compétences telles que l'écoute active, la capacité de faire une synthèse, de prendre des notes.

L'emploi de la recherche coactive de solutions s'inscrit dans une stratégie plus globale de densification, visant à augmenter le nombre de pisciculteurs pratiquant la rizipisciculture améliorée dans les zones d'intervention.

Cette stratégie fait appel à un ensemble d'autres activités de stimulation du développement de la rizipisciculture : formation technique, effet démonstratif des pisciculteurs déjà en activité, dynamique des groupes de producteurs, expérimentations, etc. Les résultats obtenus après 3 ans de mise en œuvre dans le cadre du projet PADM-Composante A ont permis de valider cette approche, avec un doublement du nombre de pisciculteurs en activité (3 300 en 2019, puis près de 6 700 en 2022) et un taux de densification passé de 30 % à plus de 60 % (nombre de rizipisciculteurs pratiquant la rizipisciculture améliorée par rapport au nombre de rizipisciculteurs potentiels dans une zone donnée).

A l'échelle de l'APDRA, la recherche coactive de solutions est aujourd'hui employée dans divers pays, tels que le Cambodge ou la Guinée, où elle permet de lever certains blocages au développement de la pisciculture, mais aussi d'identifier des thématiques de recherche à approfondir.



### Développer la pisciculture paysanne dans de nouveaux milieux

Dans le cadre du projet PisCoFam, l'APDRA a eu l'opportunité de développer la pisciculture paysanne dans un environnement nouveau : la mangrove qui couvre le littoral guinéen. Après un diagnostic initial des potentialités de la zone, un dispositif de recherche-action a été mis en place. Ainsi, entre 2021 et 2024, 23 producteurs accompagnés par l'équipe du projet ont cherché à identifier des techniques piscicoles adaptées au contexte local. Les défis de ce développement étaient nombreux : méconnaissance des espèces à potentiel,



piscicole disponibles, forte variabilité physico-chimique du milieu du fait des influences marines et de concentrations en fer élevées, complexité de la gestion de l'eau, priorité donnée à la culture du riz, valeur faible du poisson du fait de la proximité de l'océan, etc.

Dans les casiers rizicoles, où les producteurs ont déjà l'habitude de récolter les poissons pris au piège, il est pourtant apparu possible d'augmenter significativement la production piscicole en contrôlant l'empoisonnement et en adaptant la gestion de l'eau. Les poissons récoltés (*Sarotherodon melanotheron* principalement) restent toutefois de petite taille.



L'amélioration de la qualité de la production demande un investissement plus important, avec un aménagement plus poussé des casiers et l'empoisonnement d'autres espèces pas toujours disponibles à la bonne période (*Hemichromis*, muets). L'élevage de poissons d'aquaculture plus connus en Guinée, comme le tilapia du Nil, n'est quant à lui possible que dans quelques zones éloignées du littoral, du fait de leurs besoins en eau douce. Malgré des bénéfices inférieurs à ceux de la pisciriziculture en Guinée Forestière, l'engouement autour de l'activité piscicole en mangrove est manifeste et la marge de progression importante.

Le développement d'un référentiel de pisciculture paysanne doit donc se poursuivre et le savoir-faire acquis par l'APDRA est porteur d'un grand potentiel. Ainsi, l'équipe a déjà été sollicitée pour réaliser une étude de faisabilité dans un environnement similaire, en Guinée Bissau, et la pisciculture - en tant qu'activité génératrice de revenus - pourrait aussi être proposée dans le cadre d'actions de conservation de cet environnement fragile qu'est la mangrove.

## L'emploi d'aliment (local, industriel) en pisciculture paysanne

La question de l'opportunité d'un apport d'aliment (provenant industrielle ou artisanale) revient de façon récurrente au sein des équipes de l'APDRA, sollicitées par des pisciculteurs. Eux-mêmes sont poussés dans cette voie par de multiples incitations extérieures : promotion de l'utilisation d'aliments industriels dans le cadre des politiques d'aquaculture nationales, offre grandissante d'aliments industriels produits par des grands groupes internationaux, multiplication des provenances locales qui fournissent des aliments d'une qualité fluctuante, etc. Leurs demandes sont d'autant plus fortes dans des contextes d'accès limité au foncier ou aux fertilisants, qui restreignent la production. Pour répondre à ces questionnements légitimes, l'APDRA a tenu à clarifier son

positionnement en mettant ce sujet à l'ordre du jour de ses Universités d'Été et en produisant une note à destination des cadres du terrain. Dans un contexte paysan, l'utilisation d'un aliment, qu'il soit local ou industriel, est rarement la solution aux problèmes rencontrés. Deux aspects majeurs doivent être pris en compte pour réfléchir à la question de l'emploi d'un aliment dans le cas de la pisciculture paysanne : les conditions économiques des pisciculteurs (capacité de trésorerie limitée, prix du poisson faible en milieu rural, volatilité du prix des matières premières etc.) et les caractéristiques des structures d'élevage (possibilités de gestion de l'eau limitées et dépendantes des saisons, faible maîtrise des populations de poisson, etc.).

De plus, la pisciculture paysanne promue par l'APDRA repose sur les principes de l'agroécologie, c'est-à-dire qu'elle cherche à mobiliser les fonctionnalités écologiques des agrosystèmes plutôt que des intrants industriels pour assurer la production. Plutôt que des recettes toutes faites, cinq prérequis ont été identifiés pour évaluer l'opportunité d'une utilisation d'aliments exogènes en pisciculture paysanne. Ils portent sur : les ressources du pisciculteur, la complexité du contexte socio-économique, le contrôle du flux d'eau et des peuplements de poissons ainsi que les interactions dynamiques dans l'écosystème. Ce n'est que dans des conditions où tous sont remplis que l'emploi d'un aliment local ou industriel peut être envisagé, en s'adaptant au contexte.

## NOS PROJETS





220

pisciculteurs accompagnés



7 groupements piscicoles



42 tonnes de poisson par an



Le Bénin possède un potentiel de développement de la pisciculture encore largement inexploité, ce qui rend le pays dépendant à plus de 70 % des importations de poissons congelés pour satisfaire les besoins de consommation de sa population.

La République du Bénin, à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), bénéficie d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiniques (PADéFiP), dont l'objectif global est de contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs du centre du Bénin ainsi qu'à l'accroissement de la disponibilité en protéines accessibles financièrement en milieu rural.

Avec une maîtrise d'ouvrage assurée par le MAEP, la planification, la mise en œuvre et le suivi de la Composante 2 du projet PADéFiP ont été confiés à un consortium constitué de l'APDRA, de l'Iram et de l'ONG béninoise AquaDeD. La Composante 2 du projet s'inscrit dans la continuité des résultats atteints par la précédente intervention de l'APDRA dans le pays, et de l'analyse de la filière pisciculture continentale. Elle doit permettre d'étendre le développement de la pisciculture, tout en l'intensifiant et en l'insérant dans une approche chaîne de valeur et une démarche de structuration de filière. La Composante 2 du projet PaDéFiP est déployée dans plus de 15 communes des départements du Zou et des Collines et cible les exploitations familiales ayant une activité piscicole autant que les petits entrepreneurs, les organisations professionnelles ou encore les acteurs de la filière.

L'année 2023 a été particulièrement marquée par l'évaluation à mi-parcours du projet et sa restructuration qui a abouti à l'élaboration d'un plan de financement à l'horizon 2024. De cette revue à mi-parcours, il ressort aussi la nécessité de prolonger le contrat de l'opérateur jusqu'au 31 décembre 2024. Les formalités d'usage ont été initiés à cet effet.

Le projet vise à augmenter durablement la production piscicole en renforçant la pisciculture continentale et en promouvant des innovations technologiques. Il s'agit de renforcer les organisations de pisciculteurs pour offrir des services de qualité, professionnaliser les pisciculteurs avec un encadrement technique, un suivi régulier et des moyens financiers, et faciliter l'accès à des sources de protéines à moindre coût pour les populations des deux départements cibles.



## NOS PROJETS



**Projet** Projet d'appui au développement de la filière protéique : développement de la filière piscicole continentale (**PAdeFiP**) - *Assistance technique*

**Durée** 30 décembre 2019 au 30 septembre 2023

**Localisation** Départements du Zou et des Collines

**Partenaires bailleurs de fonds** Agence Française de Développement (AFD) / Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MAEP)

**Partenaires opérationnels** Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (Iram) / Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)

**Maîtrise d'ouvrage** Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)



L'objectif du projet PADéFiP est de contribuer durablement à l'amélioration des revenus des producteurs et à l'accroissement de la disponibilité en protéines accessibles financièrement en milieu rural.

## FOCUS

### Réinventer l'élevage au Bénin : Alternatives durables aux systèmes intensifs pour des marchés ruraux viables

La filière des pisciculteurs au Bénin, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, est engagée dans la promotion de systèmes d'élevage intensifs basés sur l'importation d'aliments. Cependant, les producteurs qui s'engagent dans ce système ont du mal à rendre cette activité rentable étant donné le faible prix du poisson sur les marchés ruraux des communes de l'intérieur du pays. De même, lorsqu'ils ont accès à des marchés plus rémunérateurs en ville, les marges générées restent faibles. Ces systèmes d'élevage nécessitent un fonds de roulement important, ce qui exclut les petites exploitations agricoles familiales et conduit à l'abandon de nombreuses infrastructures d'élevage. Face à ces défis, l'APDRA et AquaDeD travaillent à l'amélioration des performances des systèmes d'élevage en utilisant des aliments à base de sous-produits locaux pour accroître la rentabilité et réduire le besoin en fonds de roulement. Ils introduisent également la technologie biofloc pour augmenter l'efficacité de ces aliments et mettent en place des systèmes basés sur la fertilisation.



# CAMBODGE



Au Cambodge, 75 % de la population vit en zone rurale, où le poisson constitue 80 % de la consommation de protéines animales, avec une consommation moyenne de 63 kg par habitant par an. La pêche continentale représente une part importante de la production nationale mais la pression croissante sur les zones de pêche majeures, comme le lac Tonle Sap et le fleuve Mékong, ne lui permet pas de répondre seule à la demande.

Ainsi, l'aquaculture assure 50 % de la production piscicole nationale et est cruciale pour la sécurité alimentaire. Cependant, elle fait face à de nombreux défis, tels que l'approvisionnement insuffisant en juvéniles et la dépendance aux aliments importés. Le changement climatique et l'augmentation des infrastructures hydrauliques perturbent le régime hydrologique, tandis que les produits importés des pays voisins concurrencent fortement la production locale.

Avec de nombreux étangs et réservoirs destinés à l'irrigation et à la capture des poissons sauvages lors de la décrue annuelle, il existe des opportunités pour diversifier la pisciculture. L'APDRA et ses partenaires soutiennent les producteurs en améliorant les techniques pour une pisciculture paysanne durable. En raison de la forte demande et du dynamisme du partenaire local, le programme DÉFIP 2 soutient actuellement 150 pisciculteurs au Cambodge, dépassant les 90 prévus initialement.

Les diagnostics de nouvelles zones d'intervention se poursuivent, motivant davantage de bénéficiaires. En 2023, les pisciculteurs accompagnés ont produit 4,8 tonnes de poisson sur une surface d'environ 9 ha. 2,7 tonnes ont été commercialisées, le reste ayant été consommé par les pisciculteurs et leurs familles.

Au Cambodge, plusieurs outils et guides méthodologiques ont été élaborés pour faciliter le travail des équipes sur le terrain et la compréhension des pisciculteurs. La méthodologie d'identification des défis rencontrés par les pisciculteurs a pu être améliorée grâce à l'appui du Cirad, et une typologie a été élaborée pour mieux comprendre les objectifs des bénéficiaires. Cela a permis d'améliorer la qualité de l'accompagnement à travers le développement de stratégies de suivi adaptées.



## NOS PROJETS



**Programme** Développement des Filières Piscicoles, phase 2 (DÉFIP 2)

**Durée** 01 octobre 2022- 30 septembre 2025

**Localisation** Provinces de Siem Reap et Kampong Thom

**Partenaires bailleurs de fonds** Agence Française de Développement (AFD)

**Partenaires opérationnels** Trailblazer Cambodia Organization (TCO) / Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) / Administration des Pêches (FIA)

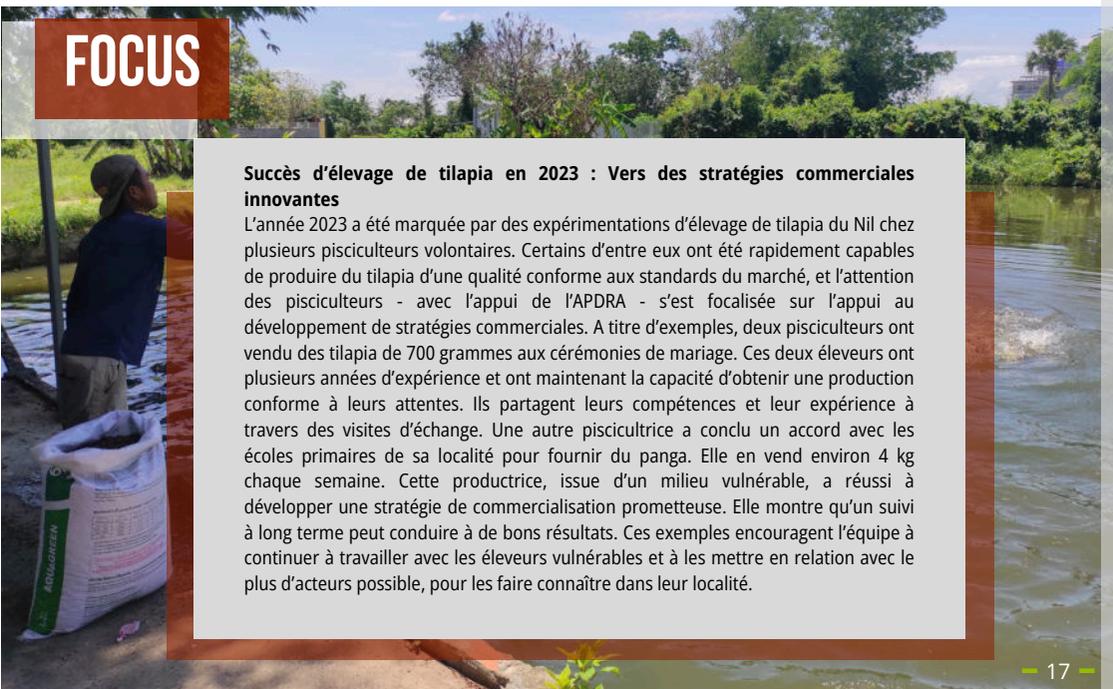


Le programme DÉFIP a pour ambition de développer et étendre les dynamiques de pisciculture paysanne dans 5 pays (Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar) en appuyant l'émergence de réseaux multi-acteurs à différentes échelles. Il donne l'opportunité de mettre en œuvre une approche similaire dans 5 pays et d'en partager les expériences pour créer des synergies sur le terrain. Il permet aussi d'animer et de dynamiser les savoirs piscicoles. Pensé en trois phases de trois ans chacune, il permet de constituer, sur un pas de temps long, une vraie expertise locale engagée.

## FOCUS

### Succès d'élevage de tilapia en 2023 : Vers des stratégies commerciales innovantes

L'année 2023 a été marquée par des expérimentations d'élevage de tilapia du Nil chez plusieurs pisciculteurs volontaires. Certains d'entre eux ont été rapidement capables de produire du tilapia d'une qualité conforme aux standards du marché, et l'attention des pisciculteurs - avec l'appui de l'APDRA - s'est focalisée sur l'appui au développement de stratégies commerciales. A titre d'exemples, deux pisciculteurs ont vendu des tilapia de 700 grammes aux cérémonies de mariage. Ces deux éleveurs ont plusieurs années d'expérience et ont maintenant la capacité d'obtenir une production conforme à leurs attentes. Ils partagent leurs compétences et leur expérience à travers des visites d'échange. Une autre piscicultrice a conclu un accord avec les écoles primaires de sa localité pour fournir du panga. Elle en vend environ 4 kg chaque semaine. Cette productrice, issue d'un milieu vulnérable, a réussi à développer une stratégie de commercialisation prometteuse. Elle montre qu'un suivi à long terme peut conduire à de bons résultats. Ces exemples encouragent l'équipe à continuer à travailler avec les éleveurs vulnérables et à les mettre en relation avec le plus d'acteurs possible, pour les faire connaître dans leur localité.



150  
pisciculteurs  
accompagnés



4,8 tonnes de  
poisson par an

# CONGO



Au Congo-Brazzaville, le poisson est l'une des principales sources de protéines animales, avec une consommation moyenne de 24,2 kg par habitant et par an. Cependant, son accès est très dépendant des importations. Pourtant, ce pays d'Afrique Centrale au réseau hydrographique dense dispose d'un fort potentiel d'élevage de poissons en étangs.

L'agriculture est en général assez peu développée et, depuis l'introduction de l'activité piscicole dans les années 1950, la production n'a guère progressé du fait, notamment, de l'instabilité politique et du manque de référentiel technique adapté au milieu paysan.



Depuis 2016, l'APDRA et l'ONG congolaise FPGR appuient conjointement l'émergence d'une filière piscicole familiale à visée commerciale dans les départements de la Bouenza, du Pool et, plus récemment, de la Lekoumou.

Pour cela, elles mettent en œuvre le projet de Développement de Filières Piscicoles (DéFIP2), en synergie avec le projet de « Renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo Phase 2 » (RECAFIP2).

Les départements d'intervention des deux projets se caractérisent par des taux de pauvreté rurale élevés et un accès limité aux infrastructures de base, ce qui rend le développement de la pisciculture particulièrement pertinent pour améliorer la sécurité alimentaire et générer des revenus supplémentaires pour les ménages. Les zones d'intervention bénéficient de conditions climatiques favorables à la pisciculture, avec une pluviométrie abondante et des ressources hydriques suffisantes.

En 2023, l'APDRA s'est concentrée sur l'optimisation de la production de poissons marchands, sur la formation des pisciculteurs et sur le soutien au partenaire local FPGR selon ses besoins. Les pisciculteurs accompagnés ont produit 6 tonnes de poisson, dont 3,9 tonnes commercialisées, sur 33 hectares d'étangs, avec un rendement moyen de 0,3 tonne/ha/an. Par ailleurs, le pilotage partagé sur le terrain et les missions régulières ont permis le renforcement des liens avec les structures étatiques responsables de la pisciculture (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture).

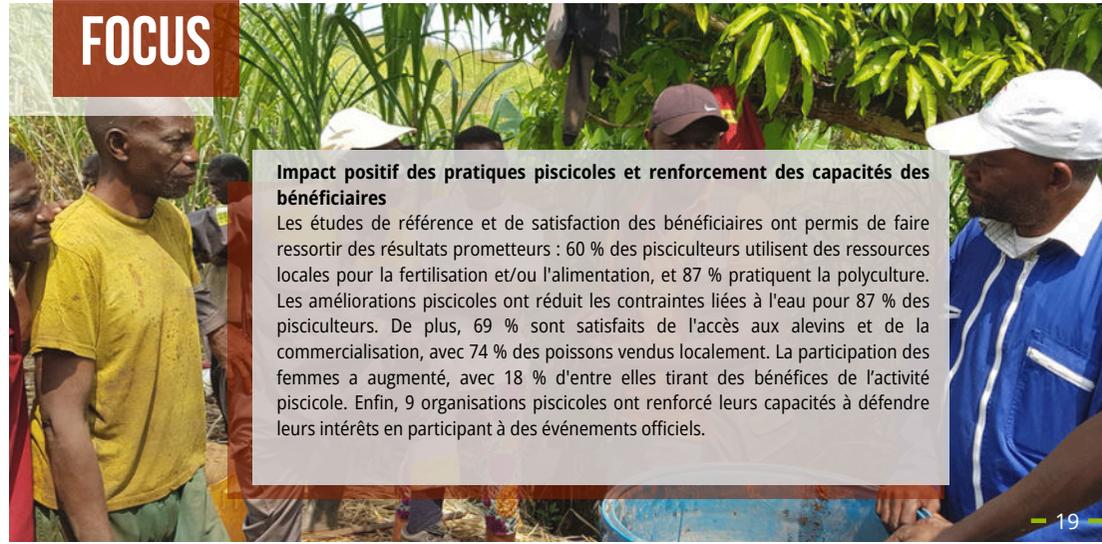
# NOS PROJETS

<b>Programme / Projet</b>	Développement des Filières Piscicoles, phase 2 (DéFip 2)	Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole – phase 2 (RECAFIP2)
<b>Durée</b>	01 octobre 2022- 30 septembre 2025	04 avril 2020 – 31 mars 2024
<b>Localisation</b>	Département du Pool, de la Lekoumou et de la Bouenza	Département du Pool, de la Lekoumou et de la Bouenza
<b>Partenaires bailleurs de fonds</b>	Agence Française de Développement (AFD) / Union Européenne (UE)	Agence française de développement (AFD) / Union Européenne (UE)
<b>Partenaires opérationnels</b>	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR) / Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR) / Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche

Le programme DéFIP 2 a pour ambition de développer et étendre les dynamiques de pisciculture paysanne dans 5 pays (Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar) en appuyant l'émergence de réseaux multi-acteurs à différentes échelles. Il donne l'opportunité de mettre en œuvre une approche similaire dans 5 pays et d'en partager les expériences pour créer des synergies sur le terrain. Il permet aussi d'animer et de dynamiser les savoirs piscicoles.

Le projet RECAFIP 2 vise notamment à renforcer les acquis des pisciculteurs, des Acteurs de la Société Civile et des Autorités locales de la filière piscicole, afin qu'ils participent à la diversification du tissu économique local à travers le développement d'une pisciculture agro-écologique familiale visant le marché de consommation.

## FOCUS



### Impact positif des pratiques piscicoles et renforcement des capacités des bénéficiaires

Les études de référence et de satisfaction des bénéficiaires ont permis de faire ressortir des résultats prometteurs : 60 % des pisciculteurs utilisent des ressources locales pour la fertilisation et/ou l'alimentation, et 87 % pratiquent la polyculture. Les améliorations piscicoles ont réduit les contraintes liées à l'eau pour 87 % des pisciculteurs. De plus, 69 % sont satisfaits de l'accès aux alevins et de la commercialisation, avec 74 % des poissons vendus localement. La participation des femmes a augmenté, avec 18 % d'entre elles tirant des bénéfices de l'activité piscicole. Enfin, 9 organisations piscicoles ont renforcé leurs capacités à défendre leurs intérêts en participant à des événements officiels.



Avec une consommation annuelle moyenne de 22,6 kg/habitant, le poisson est l'une des principales sources de protéines animales pour les Ivoiriens. Cependant, la production nationale halieutique était estimée à 111 015 tonnes en 2021, dont 5 % issus de l'aquaculture, ce qui est insuffisant par rapport à la demande de consommation. 81 % des besoins en poissons sont couverts par les importations, chiffrées à environ 755 millions de dollars en 2019 [1]. Depuis 2015, le développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire a suscité un fort intérêt, autant de la part des partenaires institutionnels et financiers que de la part des populations.

Cependant, si certains s'orientent vers l'utilisation de ces intrants dits performants, la plupart s'en dispensent, eu égard aux coûts et aux pertes que génère leur utilisation, en faisant le lien avec le prix de vente, relativement bas, du poisson de pisciculture. L'intensification agroécologique reste pour l'heure le choix de la grande majorité des pisciculteurs suivis par l'APDRA. Il convient donc de poursuivre la diffusion de ce référentiel piscicole pour assurer le développement d'une pisciculture durable et rentable, accessible aux personnes disposant de faibles capacités d'investissement dans les intrants.

Les opportunités de développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire suscitent une forte motivation institutionnelle. Aujourd'hui, de nombreux bailleurs de fonds interviennent en appui à la pisciculture dans le pays et soutiennent majoritairement des projets gouvernementaux axés sur l'amélioration de l'accès à des intrants plus performants (alevins améliorés et aliments industriels), pour une intensification de la production piscicole. Certains de ces intervenants remettent même en cause l'élevage piscicole en étang barrage, qu'ils présentent comme impossible à intensifier.

Dans les zones d'intervention de l'APDRA, de nombreux pisciculteurs sont influencés par cette démarche.

Les réalisations de l'année 2023 se concentrent sur quatre axes principaux : l'appui à la production, la structuration des organisations piscicoles, la recherche-action et l'appui à la commercialisation. L'appui à la production a inclus le suivi rapproché de 90 pisciculteurs et la participation de 376 producteurs et productrices aux sessions techniques. Pour la structuration, 11 groupements piscicoles ont été accompagnés et des initiatives ont été lancées avec les réseaux de femmes piscicultrices. En recherche-action, des innovations comme l'utilisation du rachis de cacao pour nourrir les poissons et l'élevage de nouvelles espèces ont été testées. Enfin, pour la commercialisation, des cadres de concertation pour ajuster les prix ont été créés et des formations sur les bonnes pratiques d'hygiène ont été organisées.

[1] Statistiques FAO 2024

## NOS PROJETS

<b>i</b>	<b>Programme / Projet</b>	Développement des Filières Piscicoles, phase 2 (DéFIP 2)	<b>Cacao4Future</b>
	<b>Durée</b>	01 octobre 2022- 30 septembre 2025	01 mars 2020 au 30 novembre 2024
	<b>Localisation</b>	Régions Centre Ouest, Sud Ouest et Ouest	Région Centre Ouest
	<b>Partenaires bailleurs de fonds</b>	Agence Française de Développement (AFD) / Union Européenne (UE)	Union Européenne dans le cadre de l'initiative DeSIRA (UE)
	<b>Partenaires opérationnels</b>	Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI) / Centre de Recherches Océanologiques (CRO) / Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad - chef de file) / ISTOM / Université Jean Lorougnon Guéré (UJLoG) / Université Alassane Ouattara (UAO)



Le programme DéFIP 2 a pour ambition de développer et étendre les dynamiques de pisciculture paysanne dans 5 pays (Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar) en appuyant l'émergence de réseaux multi-acteurs à différentes échelles. Il donne l'opportunité de mettre en œuvre une approche similaire dans 5 pays et d'en partager les expériences pour créer des synergies sur le terrain. Il permet aussi d'animer et de dynamiser les savoirs piscicoles.

Le projet Cacao4Future accompagne la transition agro-écologique de la cacao-culture. L'ambition de l'APDRA est de valoriser les apports de la pisciculture au développement de la cacao-culture.

## FOCUS

### Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des pisciculteurs en Côte d'Ivoire

L'équipe APDRA accompagne 34 organisations piscicoles regroupant près de 700 pisciculteurs, plus une centaine de mareyeuses et une dizaine de tâcherons collaborant avec les groupements suivis. Pour accompagner ces bénéficiaires, les animateurs se concentrent sur la formations de comités techniques locaux, composés de pisciculteurs expérimentés, qui servent de relais pour la diffusion des techniques piscicoles. Pour les localités disposant de peu de connaissance et de savoir-faire techniques, l'équipe APDRA organise des transferts de compétences entre pairs, en organisant la venue de pisciculteurs expérimentés issus d'autres groupements.



690  
pisciculteurs  
accompagnés

25  
groupements  
piscicoles

299 tonnes de  
poisson par  
an

# GUINEE



Située en Afrique de l'Ouest, la Guinée est considérée comme le « château d'eau » de la sous-région et est dotée d'un capital naturel exceptionnel. Cependant, l'insécurité alimentaire y est de plus en plus prégnante et la population des zones rurales souffre d'un fort déficit en protéines animales. Avant les années 2000, les tentatives de développement de la pisciculture avaient régulièrement échoué du fait, notamment, de l'inadéquation entre les modèles proposés et le contexte agro-socio-économique des producteurs. Les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir avec des saisons sèches exceptionnelles qui se traduisent par le tarissement des étangs.

Depuis 1999, l'APDRA accompagne le développement de la pisciculture paysanne, principalement en Guinée Forestière, et contribue à l'émergence d'une production locale rentable de poissons. À travers divers projets (PPGF, PRGP-GF, AF2P), l'APDRA a favorisé une pisciculture paysanne novatrice, réussie tant sur les plans technique, économique que social. Initialement, les interventions se concentraient sur la Guinée Forestière et une partie de la Haute Guinée. Avec le projet PISCOFAM, la zone d'intervention s'est étendue à la Basse Guinée, afin de trouver des modèles adaptés de rizipisciculture dans les périmètres rizicoles de mangrove et dans les zones de bas-fonds.

En Guinée Forestière, un accent particulier a été mis sur les dispositifs de diffusion : parrainage et formation relais. Le parrainage est réalisé par des pisciculteurs expérimentés, qui accompagnent de nouveaux producteurs dans l'installation de leur atelier piscicole.

L'évaluation du dispositif a démontré sa pertinence comme vecteur de diffusion de la pisciculture. Les formations relais ont réuni régulièrement entre 10 et 12 pisciculteurs issus de différents groupements villageois autour d'une activité piscicole précise, afin de leur permettre d'échanger leurs connaissances et savoir-faire. Au total, 303 pisciculteurs ont été touchés.

Les activités de recherche-action en forêt ont par ailleurs continué, portant sur l'alimentation du poisson, la culture du riz en étang, la valorisation des périodes de déficit hydrique, les plantes aquatiques invasives et les cycles d'alevinage.

En zone de mangrove, divers protocoles ont été mis en place pour optimiser la durée du cycle d'élevage, le sexage, les densités d'empoissonnement, le ratio proie / prédateur, etc. Des tests de croissance par espèces (mulet et tilapia) ont été organisés.



# NOS PROJETS



**Projet** Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (**PISCOFAM**)

**Durée** 19 décembre 2019 au 30 avril 2024

**Localisation** Régions de Guinée Forestière, Haute Guinée et Basse Guinée

**Partenaires bailleurs de fonds** Agence Française de Développement (AFD) / Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM)

## Partenaires opérationnels

Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée (FPRG) / Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER) / Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF) / Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID) / Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) / Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB) / Institut National de la Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) / Entrepreneurs du Monde (EdM) / Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM) / Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)

**Maitrise d'ouvrage** Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM), déléguée à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)



Le projet contribue à la réduction de la pauvreté en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en augmentant les revenus dans les zones rurales.

## Adaptation des pisciculteurs face à la sécheresse en Guinée Forestière : résilience et échanges de compétences

La Guinée Forestière est une des régions naturelles et administratives de la Guinée et se situe au sud du pays, à la frontière entre la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire. Les forêts denses, humides et dégradées y offrent un certain potentiel pour les cultures.

Dans cette région, le premier trimestre 2023 a été marqué par une saison sèche exceptionnelle qui a entraîné le tarissement d'un grand nombre d'étangs, traduisant les effets de plus en plus visible du changement climatique. Face à cette sécheresse, les pisciculteurs ont dû adapter leurs itinéraires techniques avec, selon les cas, l'interruption de cycles d'alevinage, le report de manipulations de poisson ou bien la vente précoce des alevins et poissons.

Malgré ces difficultés, l'équipe du PISCOFAM a pu continuer à fournir un appui technique. Ainsi, 76 séances de formation relais ont pu se tenir et deux voyages d'échanges ont eu lieu entre les pisciculteurs du projet PISCOFAM et ceux du Libéria, respectivement en février et en octobre, afin de leur permettre de partager leurs compétences.



# FOCUS

# LIBERIA



614  
pisciculteurs  
accompagnés



61  
groupements  
piscicoles



105 tonnes de  
poisson par  
an



Le Libéria, l'un des pays les plus pauvres du monde avec un indice de développement humain de 0,480 [1], se remet péniblement de plus de 10 ans de guerre civile. Les paysans libériens ont peu à peu réinvesti leurs terres pour produire des cultures vivrières (manioc, riz, maraichage) principalement destinées à l'autoconsommation ainsi que des cultures de rente telles que l'hévéa ou le palmier à huile. Afin de renforcer la résilience des petits paysans face aux fluctuations des prix des cultures de rente, la diversification agricole apparaît comme le moyen le plus efficace de faire face à une potentielle crise alimentaire.

Le poisson, qui représente 65 % des apports en protéine, est crucial pour la population libérienne dont 39 % est en sous-alimentation [2]. L'aquaculture présente un fort potentiel de développement et suscite l'intérêt des paysans et des organisations internationales, mais seulement 4 % des zones marécageuses sont actuellement exploitées.

Le Liberia possède les ressources naturelles nécessaires au développement de la pisciculture et son climat permet une production continue sur l'année, mais son secteur aquacole reste sous-développé. Depuis 2010, l'APDRA et ses partenaires appuient la pisciculture dans les comtés de Bong, Nimba et Lofa.

[1] UN Human Development Report, 2020  
[2] FAO, 2019

L'année 2023 a été marquée par la clôture du projet FishLib et a été consacrée à assurer la pérennisation des dynamiques piscicoles impulsées pendant les années précédentes (voir Focus). Le projet STRIVE permet toutefois de poursuivre l'accompagnement d'une cinquantaine de pisciculteurs du comté de Bong.

L'accompagnement de la mise en place de techniques agroécologiques innovantes s'est par ailleurs poursuivi avec la réalisation de différents tests : système de compostage bord étang, utilisation de l'eau de l'étang comme fertilisant des cultures maraichères, essais de nouvelles variétés de riz adaptées aux différentes profondeurs de l'étang, élimination mécanique des adventices aquatiques, etc.



## NOS PROJETS



**Projet** Enhancing smallholder fish farming by agro-ecological intensification and integration into inclusive commercial value chain (**FishLib**)

Strengthening Integration through Vocation Education (**STRIVE**)

**Durée** 30 décembre 2019 au 30 septembre 2023

01 janvier 2021 au 01 juillet 2025

**Localisation** Comtés de Bong, Nimba et Lofa

Comtés de Bong

**Partenaires bailleurs de fonds** Délégation d'union européenne à Monrovia (UE)

Agence Française de Développement

**Partenaires opérationnels** Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) / Catalyst Liberia Inc. / CARI / NaFAA (Autorité nationale des pêches et de l'aquaculture)

Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) / Catalyst Liberia Inc.



Le projet FishLib a pour objectif de faciliter l'accès des populations rurales à des protéines animales de source diversifiées, d'augmenter et sécuriser les revenus des exploitants agricoles, et de construire une vision et des objectifs communs pour le renforcement d'une pisciculture paysanne inclusive et durable.

L'objectif principal du projet STRIVE est de renforcer les acteurs de la formation technique et professionnelle pour améliorer l'employabilité des jeunes et soutenir le développement de nouvelles chaînes de valeur agricoles.

## FOCUS

### Pérennisation du développement de l'activité piscicole

En prévision de l'arrêt des activités du projet FishLib, des pisciculteurs relais, capables d'accompagner les pisciculteurs nouvellement installés dans la mise en place et le suivi de leur cycle piscicole, ont été formés. Un accent particulier a été mis sur la production d'alevins de tilapia, afin d'assurer l'autonomie des producteurs. Au total, 246 relais ont été formés, dans 72 villages.

Sept pisciculteurs très expérimentés ont aussi été formés aux techniques d'aménagement et d'installation de nouveaux pisciculteurs, afin de pouvoir prendre la suite des techniciens du projet une fois ceux-ci partis.





■ CÔTE EST :  
Atsinanana  
■ HAUTES TERRES :  
Analamanga,  
Itasy,  
Vakinankaratra,  
Amoron'i Mania,  
Haute Matsiatra



Madagascar connaît une forte croissance démographique avec un taux annuel de près de 3 %, ce qui pourrait entraîner un doublement de la population en moins de 25 ans, bien qu'un début de transition démographique soit observé. Le pays figure parmi les plus impactés par le changement climatique, se traduisant actuellement par un dérèglement du régime des pluies. Enfin, le taux de malnutrition est alarmant, touchant plus de 50 % des enfants dans certaines régions des Hautes Terres.

Toutefois, Madagascar dispose d'un fort potentiel piscicole avec divers modèles de production tels que la rizipisciculture, la pisciculture extensive en étang barrage, la production semi-intensive en étang de dérivation et l'élevage en cage. L'État manifeste une volonté de valoriser ce potentiel et reconnaît l'importance de la rizipisciculture dans ce développement. Malgré cela, le prix du poisson reste élevé, entre 3 et 4 euros par kilo, et la consommation de poisson demeure très faible, à environ 5 kg par personne par an.

L'APDRA est présente à Madagascar depuis 2004, bénéficiant ainsi de près de 20 ans d'expertise locale. Ses équipes travaillent principalement sur la rizipisciculture et la pisciculture en étangs barrages, et accompagnent les producteurs en fonction de leurs moyens et de leurs objectifs : intensification de la production de carpe à destination commerciale, travail avec un public vulnérable pour développer une pisciculture plus destinée à la sécurité alimentaire, etc.

L'APDRA collabore étroitement avec des partenaires techniques diversifiés, tels que des organisations paysannes faitières, des ONG, des organismes de recherche et les services de l'Etat. Cette collaboration est soutenue par une diversité de bailleurs de fonds, notamment l'AFD, l'UE, la GIZ et divers programmes de coopération décentralisée, permettant de répondre à des demandes spécifiques en matière de genre et de nutrition. L'intervention de l'APDRA renforce ainsi les revenus des agriculteurs locaux et la sécurité alimentaire.

En 2023, l'APDRA mène cinq projets principaux : PADM, AMPIANA 2, ALEFA, SANUVA, et DINAAMICC, répartis entre les régions des Hautes Terres et la Côte Est. Ces projets ont entre autre permis de prolonger le développement de diverses méthodologies de travail telles que la recherche coactive de solutions (voir p. 9), la traque aux innovations et l'animation de tables rondes sur les chaînes de valeurs.

L'APDRA a également renforcé ses approches transversales, notamment en matière de genre et d'agroécologie. L'une des réalisations les plus marquantes est la mise en place de Plans de Développement Agroécologiques (PDAE). Ces plans sont réalisés à l'échelle des bassins versant afin de prendre en compte le territoire dans lequel se développe la pisciculture et d'identifier des actions à mener pour sécuriser son développement (aménagement des pentes pour lutter contre l'érosion, reboisement, etc.).

## NOS PROJETS

**Démarches Intégrées et Accompagnement pour une Agriculture familiale à Madagascar Innovante et résiliente aux Changements Climatiques (DINAMICC) - 2022- 2026**

**Accompagner Les Exploitations Familiales Agricoles à la transition agroécologique des systèmes agro-piscicoles pour une plus grande résilience face aux enjeux climatiques, démographiques et de la Covid-19 (ALEFA Agroécologie) - 2022-2025**

**Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga (AMPIANA 2) dans le cadre du Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le centre de Madagascar (AFAFI Centre) - 2021- 2025**

**Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des ménages agricoles dans la Région du Vakinankaratra à Madagascar (SANUVA) - 2021- 2025**

**Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM), composante Rizipisciculture du Programme mondial « Pêche et Aquaculture Durable » de l'initiative spéciale du BMZ « Un seul monde sans faim » (SEWOH) - 2017 - 2023**

**Programme Développement de la chaîne de valeur de la pisciculture - 2021- 2023**

**Réduction de la bilharziose grâce à l'Aquaculture à Madagascar – Pilot (RESAMP) - 2021-2023**

**Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) - 2022- 2025**

**Appui à la Résilience Economique, Nutritionnelle et Alimentaire des familles rurales vulnérables - (ARENA) - 2019- 2023**



HAUTES TERRES  
CÔTE EST

<b>Nombre de projets pour l'année 2023</b>	8	
<b>Localisation</b>	Analamanga, Itasy, Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Atsinanana	
<b>Partenaires bailleurs de fonds</b>	Agence Française de Développement (AFD) / Union Européenne (UE) / GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) / Région Nouvelle Aquitaine/ Région Normandie / F3E / Cirad	
<b>Partenaires opérationnels</b>	Cirad / FOFIFA / Union Régionale des Pisciculteurs d'Amoron'i Mania / CEFAR / CEFTAR / IFM / DREDD / DRAE / MEN / Office National de la Nutrition / Agrisud International / AVSF / Planète Urgence/ FERT /Partage / CRS (Glossaire p. 32-33)	

## FOCUS

### De nouvelles techniques de reproduction de la carpe pour s'adapter au changement climatique

Le dérèglement climatique bouleverse le calendrier de production d'alevins de carpe et d'empoissonnement : à la fois car les producteurs rencontrent de plus en plus de difficultés pour produire des alevins comme ils en ont l'habitude (températures trop élevées, manque d'eau), mais aussi parce que les pisciculteurs grossisseurs tardent ensuite à acheter ces alevins, attendant que la saison des pluies se soit stabilisée avant d'empoissonner leurs rizières. Face à cela, l'APDRA et quelques pisciculteurs expérimentés ont travaillé à la mise au point d'une technique de pontes multiples, espacées dans le temps, qui permet aux producteurs de disposer d'alevins au moment où la demande est la plus forte.

## ASSISTANCE TECHNIQUE

L'APDRA est régulièrement sollicitée par ses partenaires (ministères, bureaux d'études ou ONG) pour la fourniture d'assistances techniques dans le domaine de la pisciculture.

En 2023, l'APDRA a notamment été sollicitée pour son expertise au Cambodge et à Madagascar.

### CAMBODGE : Assistance technique dans le cadre du projet EISACAM

#### CONTEXTE

Le projet EISACAM (Ecological Intensification and Sustainable Aquaculture in Cambodia) intervient dans le cadre du programme CapFish-Aqua, financé par la Communauté Européenne et l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par l'administration des pêches du Cambodge (FIA). Afin de contribuer au développement de l'aquaculture au Cambodge, l'ambition de ce programme est d'assurer le développement de systèmes aquacoles performants, durables et résilients aux changements climatiques ainsi que la diffusion de pratiques efficaces et écologiquement durables pour les divers secteurs de production.

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) coordonne ce projet avec un consortium de partenaires comprenant des institutions de recherche françaises et internationales, ainsi que des acteurs du développement de l'aquaculture. Aux côtés de l'APDRA, ce consortium inclut : l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail), l'Association nationale des producteurs de la pêche "ROMFISH", le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), l'INRAe (Institut National de la recherche agronomique), l'IRRI (International Rice Research Institute), l'Université de Lorraine, le SYSAFF (Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français),

la Station de recherche et développement de pisciculture Nuce et enfin la Wageningen University (Aquaculture group).

Ces partenaires collaborent pour renforcer les capacités de recherche et développer des pratiques aquacoles durables et résilientes.

#### ACTIVITÉS RÉALISÉES

Une des composantes du projet EISACAM nécessitait une expertise pour le « Développement d'écloseries et recherches sur l'intensification écologique » (composante 1)

L'APDRA a contribué à cette composante en mettant en place un pool de quatre experts : 2 profils en lien avec l'élaboration du programme de formation aquacole et 2 pisciculteurs pour adapter et contextualiser le contenu.

Leur travail consistait à identifier les compétences à acquérir pour améliorer qualitativement et quantitativement la production d'alevins ainsi que celles pour optimiser la gestion de l'alimentation des poissons en considérant le rôle de l'écosystème étang. L'APDRA a créé des modules de formation visant d'une part à améliorer la production d'alevins (pour les centres nationaux et les écloseries privées) pour huit espèces et d'autre part à détailler les enjeux de l'alimentation en considérant la rentabilité et la durabilité pour les élevages piscicoles. Des supports de formations sur la biosécurité et les bonnes pratiques aquacoles ont également été produits.



### Madagascar : Etude de faisabilité des activités piscicoles dans les districts de Farafangana, Vangaindrano et Vondrozo

#### CONTEXTE

Le projet PROSAR (Projet Sécurité Alimentaire, Nutrition et renforcement de la résilience), financé par la GIZ et mis en œuvre par l'ONG WHH dans la région Atsimo Atsinanana, a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour 15 000 femmes en âge de procréer et 5 000 enfants en bas âge. Son objectif est de former ces bénéficiaires à une agriculture sensible à la nutrition, agroécologique et adaptée au changement climatique.

Dans cette région, la pisciculture paysanne est basée sur des systèmes en étangs barrages, en rizières ou en étangs surcreusés dans des rizières. Elle a bénéficié d'appui ponctuels de plusieurs projets et entités, publiques ou internationales, ce qui se traduit par des niveaux d'avancement variés dans la maîtrise piscicole.

En mai 2022, à la demande de la GIZ, un partenariat entre le projet PROSAR et la composante A du projet PADM (voir pages 22-23) s'est mis en place. Huit techniciens partenaires du PROSAR ont ainsi bénéficié d'un échange dans la Région Haute Matsiatra sur les généralités en termes de (rizi)pisciculture.

En aout 2023, l'APDRA a été contactée par la GIZ pour mener une étude de faisabilité afin d'évaluer les potentialités piscicoles dans trois districts de la région Atsimo Atsinanana : Vangaindrano, Farafangana et Vondrozo.

#### ACTIVITÉS RÉALISÉES

Après des entretiens avec des représentants des projets et structures qui interviennent dans les districts concernés, des visites de sites piscicoles de paysans partenaires de WHH/PROSAR ont été organisées, avec les techniciens responsables de leur accompagnement. Par ailleurs, des entretiens ont également été réalisés avec les structures publiques d'accompagnement technique, pour comprendre leurs rôles et besoins dans l'accompagnement de la pisciculture paysanne.

Les conclusions de la mission sont riches en opportunités pour la poursuite de l'activité piscicole en Atsimo Atsinanana. Bien que la pisciculture soit globalement encore peu développée, les pisciculteurs se regroupent souvent en coopératives pour faciliter la production et la commercialisation, notamment des alevins. Les principales contraintes relevées concernent l'approvisionnement en alevins, les difficultés liées à l'alimentation des poissons, ainsi que les aléas climatiques, comme les inondations et la baisse des nappes phréatiques.

L'étude a aussi souligné le besoin d'un accompagnement technique pour améliorer la gestion des étangs et des systèmes comme la rizipisciculture. Une sensibilisation à grande échelle et une approche participative ont été recommandées pour favoriser l'autonomisation des pisciculteurs et garantir la pérennité de l'activité au-delà des projets en cours.





## L'APDRA dans les réseaux

L'APDRA est membre du Groupe initiatives, de Coordination SUD, du F3E ainsi que des réseaux Sarnissa et ASACHA.

- Le Groupe initiatives (Gi) est un collectif créé en 1993 qui regroupe aujourd'hui 15 associations professionnelles de solidarité internationale. Le projet SynerGi, mis en œuvre depuis 2021, doit permettre d'élargir et de renforcer son action, que ce soit en matière de capitalisation, de mutualisation ou encore de diffusion d'expériences, de pratiques et méthodes ainsi que de plaidoyer.
- Coordination SUD est un collectif constitué de plus de 180 ONG françaises qui œuvre pour la promotion et la défense du secteur, la professionnalisation des organisations et le plaidoyer sur la solidarité internationale auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.
- Le F3E est un réseau français créé en 1994 dédié à la qualité des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée. Il réunit plus d'une centaine d'acteurs majeurs du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en France, que ce soit des ONG, des collectivités territoriales, des opérateurs publics territoriaux, des collectifs, des fondations ou bien des syndicats.
- Le réseau Sarnissa (Sustainable Aquaculture Research Networks for Sub-Saharan Africa) est un réseau d'échanges et de partage réunissant les principaux acteurs travaillant au développement de la pisciculture en Afrique.
- Le réseau ASACHA « Agro-écologie pour la durabilité de l'aquaculture dans un contexte de changements globaux » est un réseau international de recherche (INR), mené par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et en collaboration avec le Cirad. Il est composé d'une vingtaine d'institutions scientifiques mais aussi d'organismes de développement.

L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

### Le Conseil d'Administration

Il est élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans. Il était constitué de 6 membres en décembre 2023.

### 5 chargés géographiques

Bénévoles, ils ont pour rôle d'appuyer les équipes opérationnelles dans l'orientation des projets et de veiller à ce que les actions menées par l'association soient en conformité avec les missions qu'elle s'est assignée.

### 6 responsables d'antennes régionales

En France, ils représentent l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

### 5 responsables d'antennes pays

Ils représentent l'association au niveau national dans les pays d'intervention et facilitent la mise en œuvre des actions.

Pour des actions spécifiques et pour le fonctionnement des différents organes mentionnés ci-dessus, l'APDRA mobilise un réseau d'une trentaine de bénévoles.



Le [site internet de l'APDRA](#) présente l'association et ses principales activités. Il est disponible en français et anglais.

Les pages [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#) de l'APDRA sont alimentées régulièrement avec des nouvelles du terrain. Des vidéos sont aussi postées sur la chaîne [Youtube](#) de l'association.

## Documents

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des lettres d'information destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également aux pisciculteurs et à ses membres le calendrier de l'association.

À Madagascar et en Côte d'Ivoire, l'association édite des journaux ou bulletins d'information sur l'activité piscicole. Ils sont distribués sur place, en version papier, et diffusés en version numérique sur les réseaux sociaux.



## Vidéo

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre chaîne YouTube APDRA



Développement de la pisciculture en Guinée - Projet PISCOFAM (2019-2023)



La pisciculture paysanne en Analamanga et la gestion de l'eau (AMPIANA 2)

## Manuel

Manuel des bonnes pratiques : Rizipisciculture sur les Hautes Terres malgaches, Equipe APDRA, 2023  
Support d'information pour les rizipisciculteurs  
Retrouvez les autres livres du manuel sur le site de la GIZ : <https://www.giz.de/en/worldwide/122417.html>



Plus de 8 000 personnes sont abonnées à nos pages, n'hésitez pas à les rejoindre !



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :  
ALAIN SANDRINI  
Trésorier :  
JEAN-JACQUES THÉVENON  
Secrétaire :  
MARC OSWALD  
Administrateurs :  
DARA CHAU  
JOSEPH ASSI KAUDJHS  
DANIEL VERDIER  
ULRICH WICHTERMANN

## RESPONSABLES ANTENNES RÉGIONALES

NORMANDIE : JULIA OBRÉBSKI  
CENTRE-VAL DE LOIRE :  
BERTRAND PAJON  
GRAND EST : DAMIEN COLIN  
PAYS DE LA LOIRE : MARC  
OSWALD  
HAUTS-DE-FRANCE :  
CHRISTOPHE FRANÇOIS

## RESPONSABLES ANTENNES PAYS

CAMEROUN : ALPHONSE TABI  
ABODO  
CÔTE D'IVOIRE : JOSEPH ASSI  
KAUDJHS  
GUINÉE : IBRAHIMA KOIVOGUI  
MADAGASCAR : PHILIPPE  
MARTEL  
CONGO : YANNICK SARE

## COMITÉ DE DIRECTION

DIRECTRICE ADMINISTRATIF ET  
FINANCIER  
ALESSANDRA GENTILE

## DIRECTRICE

DELPHINE LETHIMONNIER

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS  
FLORENT ROULAND

## PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Responsable administratif et  
financier :  
LAURENCE PENOT

## PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Chargées de mission scientifique  
et technique :  
BARBARA BENTZ

Chargée de mission  
suivi-évaluation :  
MANON FABRE

## PÔLE OPÉRATIONNEL

Responsable d'opérations  
Guinée :  
FLORENT ROULAND

Responsable d'opérations Bénin,  
Côte d'Ivoire, Libéria :  
COLINE CHARRASSE

Responsable d'opération  
Madagascar, Congo :  
GAËTAN BEUSCART

Responsable d'opérations  
Cambodge, Cameroun :  
NICOLAS JOUANARD



## RESPONSABLES PROJETS

CAMBODGE  
Représentant APDRA:  
Dorian Dejae

CÔTE D'IVOIRE  
Chef de projet:  
Thimothé Niamtien

CONGO  
Chef de projet:  
Yannick Sare

BÉNIN  
Chef de mission APDRA :  
Christophe François

LIBÉRIA  
Chef de projet:  
Moïse Thea

GUINÉE  
Directeur exécutif:  
Jean-Philippe Kolié

MADAGASCAR  
Coordinateur national :  
Philippe Martel  
Responsable de composante :  
Julie Mandresiatlatra

# RAPPORT FINANCIER

En 2023,  
**5.1**  
MILLIONS €



L'année 2023 se caractérise par une inflexion de l'activité de l'APDRA par rapport à l'année précédente, avec un volume d'activité réalisée qui passe de 5.7 M€ en 2022 à 5.1 M€ en 2023 (-10%)

Après quatre années de forte croissance, le chiffre d'affaire est en recul et traduit l'arrivée à terme de certains de nos engagements (notamment au Liberia).

La localisation géographique reste stable, le 70% de l'activité étant réalisée en Guinée (1,6 M€), Madagascar (1,1 M€) et le Liberia (0,9 M€).

Le résultat net est déficitaire de 318 K€ à mettre en regard du résultat positif 2022 de 237 K€ et qui porte nos fonds propres à 302 K€.

A la fin de l'année les engagements en cours (fonds dédiés et contrats opérateur) sont à hauteur de 4.8M€. Il conviendra pour 2024 de poursuivre les efforts engagés pour remonter le volume d'activité de l'APDRA et renouer durablement avec l'équilibre financier.

Les bénévoles ont également contribué à la mission de l'APDRA à hauteur de 1 230 heures, valorisés à 52.7K€ (59.6 K€ en 2022).

Les comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet OSE Conseil.

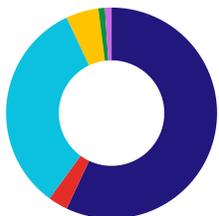
## COMPTE DE RÉSULTATS 2023 PAR ORIGINE ET DESTINATION

(en milliers d'euros)

	2023	2022
<b>Produits liés à la générosité du public</b>	<b>4,1</b>	<b>4,8</b>
<i>Prestations de service</i>	9,6	40,9
<i>Financements privés (subventions)</i>	48,6	164,1
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>58,2</b>	<b>205,0</b>
<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>3 843,9</b>	<b>6 539,5</b>
<b>Autres produits</b>	<b>83,3</b>	<b>96,7</b>
<b>Utilisation des fonds dédiés</b>	<b>5 057,7</b>	<b>4 765,8</b>
<b>TOTAL des PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>9 047,2</b>	<b>11 611,8</b>
Missions sociales à l'étranger	4 781,3	5 534,3
Frais de fonctionnement	678,5	587,6
Autres Charges	117,7	171,1
Report en fonds dédiés	3 788,1	5 081,7
<b>TOTAL des CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>9 365,6</b>	<b>11 374,7</b>

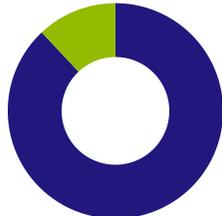
## ORIGINES DES RESSOURCES 2023

incluant le report des fonds dédiés



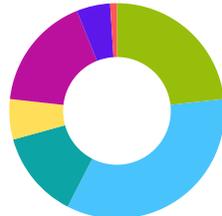
■ AFD : 57%  
 ■ UE : 33%  
 ■ APDRA : 5%  
 ■ GIZ : 3%  
 ■ Fondations, partenaires : 1%  
 ■ Régions : 1%

## DÉPENSES 2023 PAR DESTINATION



■ Projets de développement : 88%  
 ■ Frais de fonctionnement : 12%

## RÉPARTITION DES DÉPENSES TERRAIN EN 2023



■ Guinée : 34 %  
 ■ Libéria : 17%  
 ■ Madagascar : 23%  
 ■ Multipays DEFIP 2 : 13%  
 ■ Congo : 6%  
 ■ Benin : 5%  
 ■ Cote d'Ivoire : 1%

## BILAN 2023

(en milliers d'euros)

	2023	2022
<b>Actif immobilisé</b>	<b>20,0</b>	<b>8,9</b>
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	3 578,2	4 780,2
<i>Autre créances</i>	112,3	132,1
<i>Disponibilités</i>	630,8	1 141,5
<b>Actif circulant</b>	<b>4 321,3</b>	<b>6 053,8</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 341,3</b>	<b>6 062,7</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>302,2</b>	<b>620,6</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	<b>3 788,1</b>	<b>5 081,7</b>
<i>Provisions pour risques</i>	-	40,0
<i>Dettes fournisseurs, fiscales et sociales</i>	251,0	320,4
<b>Passif circulant</b>	<b>251,0</b>	<b>360,4</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 341,3</b>	<b>6 062,7</b>

## PARTENAIRES

Nos partenaires au sud

### ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

#### Au Bénin

- Association National des Coopératives et Entreprises Piscicoles (ANACEP)
- Interprofession Poissons d'Elevage du Bénin (IPEB)
- Association Nationale des Distributeur de Poissons d'Elevage (ANADIPE)

#### Au Congo

- Fédération des Groupements des Pisciculteurs de la Bouenza

#### En Côte d'Ivoire

- Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI)

#### En Guinée

- Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

#### Au Libéria

- Aquaculture and Inland Fisheries Federation of Liberia (AIFFL)
- Bong County Aquaculture Association (BCAA)
- Lofa county aquaculture association (LCAA)
- Nimba county aquaculture association (NCAA)

#### À Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, FIMPIAMA, VFTV, FIFATAM)
- Organisations partenaires du Réseau SOA : Fitarikandro, MVPT, Appafi, Vonisahi

### CENTRE DE RECHERCHES, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

#### En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanologique (CRO)
- Université Alassane Ouattara (UAO)
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG)

#### En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

#### À Madagascar

- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Centre de formation CEFTEL d'Antsirabe
- Centre Régional de Formation Agricole d'Itasy (Ilofosana CRFPA)
- Université d'Antananarivo

### ONG ET ASSOCIATIONS

#### Au Bénin

- Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)

#### Au Cambodge

- Trailblazer Cambodia Organization (TCO)

#### Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)

#### Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)
- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique - Côte d'Ivoire (APDRACI)

#### En Côte d'Ivoire

- Fédération pour le développement du secteur informel ( FEDESI)

#### En Guinée

- Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM)
- Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)
- Association d'Appui à la Promotion de la Pisciculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

#### Au Libéria

- Catalyst Liberia Inc.

#### À Madagascar

- Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPI)
- GSDM, Professionnels de l'Agroécologie

## INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Au Bénin

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

### Au Cambodge

- Fisheries Administration

### Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)

### Au Congo

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche

### En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

### En Guinée

- Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (MPAEM)

### Au Libéria

- National Fisheries and Aquaculture Authority (NaFAA)
- Ministry of Agriculture

### À Madagascar

- Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue (MPEB) et ses directions régionales
- Région Atsinanana
- Région Itasy
- Fonds de Développement Agricole (FDA) du Vakinankaratra, d'Itasy, de Haute Matsiatra et d'Amoron'i Mania

## Nos partenaires au nord

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Agrocampus Ouest
- AgroParisTech
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)
- Institut allemand de médecine Bernhard Nocht (BNITM)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- L'Institut des AgroMontpellier
- Institut de Recherche pour le développement (IRD)
- ISTOM - Ecole Supérieure d'Agro-Développement International
- Université Nancy I
- Université des sciences appliquées de Hambourg (HAW)

## ONG ET ASSOCIATIONS

- Agrisud International
- Cœur de Forêt (CDF)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)
- Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (Iram)
- La Guilde
- UNIVERS-SEL
- WildLife Conservation Society (WCS)

## COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Centraider
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Coordination SUD
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)
- Groupe initiatives
- Horizons Solidaires
- Multicoolor
- Sarnissa

## INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Agence Française de Développement (AFD)
- Union Européenne (UE)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Ministère de la Coopération Economique et du Développement Allemand (BMZ)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Mairie de Massy

## ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Fondation de France - Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Saris

## NOUS SOUTENIR

### ETRE ADHERENT À L'APDRA ?

Etre adhérent à l'APDRA, c'est partager et défendre les valeurs de notre association. C'est soutenir notre association dans son action globale de promotion de la pisciculture comme un outil de développement à part entière au sein du monde paysan.

Etre adhérent à l'APDRA, c'est renforcer l'association. Le nombre d'adhérents est une image de dynamisme pour l'association. L'adhésion permet à chaque membre de contribuer aux réflexions et à la gestion de l'association par le droit de vote qu'elle confère à l'Assemblée Générale annuelle.

### ENVOYER UN DON À L'APDRA ?

Envoyer un don à l'APDRA, c'est soutenir l'association dans son fonctionnement général indispensable à la mise en place de ces projets. C'est lui permettre de garder sa liberté d'action et de renforcer son indépendance.

*L'APDRA ayant été déclarée association d'intérêt général, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) s'applique et vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal est envoyé à chaque personne ayant soutenu l'association. Après déduction fiscale, un don de 50 € revient à 17 €.*



Il est également possible de soutenir l'APDRA de manière simple et sécurisée en effectuant un don directement depuis sa page dédiée sur le site HelloAsso.

Flashez ce QR code pour accéder directement à la page de l'APDRA sur HelloAsso



### Bon de soutien à l'APDRA

A renvoyer accompagné d'un chèque à :  
APDRA Pisciculture Paysanne Station Atlante - 20, rue Ampère - 91300 Massy - France

Nom :  
Organisme (personne morale) :  
Adresse :

Prénom :  
Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

J'adhère à l'APDRA et verse ma cotisation annuelle de 15 €

Je fais un don de ..... euros en soutien au fonctionnement de l'APDRA

Montant total versé : ..... euros

Je souhaite recevoir des nouvelles de l'APDRA par mail

A ..... , le .....  
Signature :

# REMERCIEMENTS

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.





**APDRA**  
**Pisciculture Paysanne**

**Station Atlante - 20, rue Ampère - 91300 Massy**  
**Tél. (33) (0)9 72 63 38 81**  
**contact@apdra.org**

**www.apdra.org**

**L'APDRA est membre des  
réseaux :**



**Crédits :**

**Rédaction collective de l'APDRA**  
**Crédits photos : © APDRA / Photo de**  
**couverture : © Rémi Portier – RNA**